

Collectif **ALERTE** régional

BILAN de l'ACTIVITE AUVERGNE 2016

LES REUNIONS DES MEMBRES DU COLLECTIF ALERTE

1^{er} mars 2016

- ▶ Validation du courrier de présentation du Collectif Alerte
- ▶ Organisation de la participation à l'élaboration du Plaidoyer : création de 6 groupes de travail chargés de préparer une des thématiques du Plan de lutte contre la pauvreté et de la présenter ensuite en plénière pour échange et validation définitive.

Chaque groupe est animé par un coordinateur.

Le Plaidoyer reprend l'ensemble des points du plan de lutte contre la pauvreté, sous 3 parties : ce que nous constatons, ce que nous refusons et ce que nous proposons. Il a été décidé d'utiliser ce document comme base de dialogue lors des futures rencontres puis dans rédiger une synthèse diffusable.

17 mai 2016

- ▶ Présentation des collectifs Alerte en Rhône-Alpes par Flore Chalayer de l'Uriopss Rhône-Alpes
- ▶ Présentation des nouveaux entrants
- ▶ Validation du listing des institutionnels
- ▶ Signature de la Charte par l'ensemble des fédérations et associations
- ▶ Poursuite de la construction du plaidoyer : restitution des groupes de travail

4 octobre 2016

- ▶ Présentation et échanges sur les enjeux de l'année 2017 à partir du document de rentrée sociale
- ▶ Organisation des rencontres
- ▶ Décision d'écrire une lettre ouverte dans le cadre de la Journée mondiale de refus de la misère.

15 décembre 2016

- ▶ Tour de table des rencontres réalisées par les membres du Collectif dans chaque département
- ▶ Propositions de complément au Plaidoyer
- ▶ Points d'organisation : process de validation des documents, documents diffusables...

LES ACTIONS DE COMMUNICATION DU COLLECTIF ALERTE

14 septembre 2016

- ▶ Envoi du courrier de présentation du Collectif Alerte Régional et de la charte de fonctionnement.

17 octobre 2016

- ▶ Envoi de la lettre ouverte dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère.

Publics visés : ARS, DRJSCS, CD, association des maires ruraux, présidents de communautés de communes, parlementaires, région et préfet ainsi que le club de la presse. De plus une diffusion a été réalisée sur le site internet.

ORGANISATION DE RENCONTRES AVEC LES DECIDEURS LOCAUX SUITES AUX COURRIERS ADRESSES ET EN S'APPUYANT SUR NOS TRAVAUX

2016

- ▶ 25 octobre à 11h00 : Alexandre POURCHON, Vice-président du CD 63 (J. Aigret - URIOPSS, F. Roche - ANEF 63, J.-P. Pape - Collectif Pauvreté Précarité)
- ▶ 24 novembre à 11h00 : Eric MERE, Préfet de la Haute-Loire (J.-F. Domas - ALIS Trait d'Union, A. Guérin Boutaud – Secours catholique)
- ▶ 24 novembre à 11h00 : Alain BLETON, Directeur DDCS 63, et Madame DAMBRUN (C. Laurensen – Médecins du Monde, F. Roche – ANEF 63, Ch. Demoustier - Secours catholique)
- ▶ 24 novembre à 14h00 : Jean SCHWEYER, Délégué départemental ARS 63 (J. Aigret - URIOPSS, B. Hertz - Secours catholique, C. Laurensen – Médecins du Monde)
- ▶ 28 novembre à 15h00 : Gérard ROCHE, Sénateur Haute-Loire (A. Guerin-Boutaud - Secours catholique, V. Garde – Secours catholique, F. Roche – ANEF 63)
- ▶ 9 décembre à 10h30 : Michèle ANDRE, Sénatrice du Puy-de-Dôme (J. Aigret -URIOPSS, J.P. Pape – Collectif Pauvreté Précarité, F. Roche – ANEF 63)
- ▶ 15 décembre à 11h00 : Alain PARODI, Directeur régional de la DRJSCS et Thibaut MACIEJEWSKI, Anaïs MARTINS DA CRUZ, DRJSCS

2017

- ▶ Mme Chantal ECLAIRCY, Directrice du CCAS de Montluçon avec M. Hubert RENAUD, vice-président du CCAS et adjoint au Maire, le 12 janvier 2017 à 14h30 (F. Bruyère)
- ▶ Michèle TARDIEU, Déléguée départementale ARS 03
- ▶ Mme GUIBERT, Vice-présidente déléguée aux politiques sociales, à la santé et à la famille au Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
- ▶ M. SABY et Mme Valérie KREMSKI-FREY, Directrice Générale adjointe à la Vie Sociale CD 43 (V. Garde, A. Guerin-Boutaud, N. Crouzet)
- ▶ Jean-Paul BACQUET, Député du Puy-de-Dôme

LA PARTICIPATION AUX REUNIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

24 juin : « Mise en œuvre du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale » organisée par la Préfecture de la Haute-Loire en concertation avec le Conseil départemental.

Dans ce département, suite au diagnostic, 3 axes stratégiques ont été privilégiés :

- l'accès aux droits et insertion, aux soins, parcours de soins,
- le soutien des ménages les plus vulnérables,
- la gouvernance et la territorialisation des politiques de solidarité.

L'ordre du jour a été consacré à la présentation du Plan, à sa déclinaison opérationnelle en Haute-Loire, et à l'élaboration de propositions sur des thèmes spécifiques :

- renforcer l'accès aux droits sociaux par le travail en réseaux,
- rapprocher l'emploi des jeunes et des publics qui en sont les plus éloignés (avec un focus sur les CLD des plus de 50 ans),
- renforcer l'accès aux soins des publics les plus fragilisés.

30 juin : « Matinée relative au déploiement du Plan pauvreté dans le Puy-de-Dôme » organisée par la Préfecture du Puy de Dôme et le Conseil Départemental. L'ordre du jour était le suivant : bilan synthétique de la mise en œuvre du plan pauvreté dans le Puy-de-Dôme, ateliers prospectifs sur la poursuite de la mise en œuvre du plan.

La déclinaison départementale de ce plan, en complément de la mise en œuvre des mesures nationales, a été orientée sur 3 thématiques :

- Le développement de la coordination des acteurs (expérimentation sur le territoire de Thiers),
- L'accès au logement (élaboration du diagnostic à 360° « du sans abris au mal logement »),
- La lutte contre le non recours aux droits (expertise des processus administratifs complexes)

18 novembre : forum professionnel « Défaire les nœuds administratifs pour lutter contre le non recours »

Dans le cadre du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, une cellule technique a été mise en place dans le département du Puy-de-Dôme afin de recenser, analyser et si possible résoudre les situations de blocages administratifs qui génèrent du non recours.

Ce travail, qui réunit, notamment, les services de l'Etat, le Conseil Départemental, les organismes de protection sociale est basé sur l'analyse de situations individuelles.

Ce forum devait permettre aux techniciens intervenant dans l'accompagnement des publics de faire part des situations administratives complexes qu'ils rencontrent.

Cette manifestation s'inscrit dans la Semaine nationale de l'innovation publique.